

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE :
PROJET DE CRÉATION DU PARC NATUREL CŒUR DU CONDROZ**

Les Collèges Communaux informent la population que, conformément à l'article 4 §2 du Décret du 16 juillet 1985 relatif aux parcs naturels et aux articles D.29 et D.57 du Livre I^{er} du Code de l'Environnement, le projet de **création du Parc Naturel Cœur de Condroz**, ainsi que le rapport sur les incidences environnementales, est soumis à enquête publique simultanément sur les entités d'Assesse, de Ciney, de Gesves, d'Hamois, d'Havelange et d'Ohey.

S'agissant d'un projet de catégorie A.2, conformément à l'article D.29-13, 1^{er} du Code de l'Environnement, la durée de l'enquête est de 45 jours et est suspendue entre le 16 juillet et le 15 août.

Date de l'affichage de la demande	Date de l'ouverture de l'enquête	Date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées au
21 juin 2023	28 juin 2023	11 septembre 2023	Collège communal d'Assesse, Esplanade des Citoyens, 4, 5330 Assesse - cadredevie@assesse.be
		à 11h à ASSESSE	
		à 11h à CINEY	Collège communal de Ciney, rue du Centre 35, 5590 Ciney - urbanisme@ciney.be
		à 11h à GESVES	Collège communal de Gesves, Chaussée de Gramptinne, 112, 5340 Gesves – urbanisme@gesves.be
		à 11h à HAMOIS	Collège communal d'Hamois, rue du Relais, 1, 5363 Emptinne - urbanisme@hamois.be
		à 11h à HAVELANGE	Collège communal d'Havelange, rue de la Station, 99 à 5370 Havelange – ph.schoemans@havelange.be
		à 11h à OHEY	Collège communal d'Ohey, Place Roi Baudoïn, 80, 5350 Ohey – info@ohey.be

Le dossier complet, composé du projet de création du Parc Naturel Cœur de Condroz et du rapport sur les incidences environnementales, peut être consulté, à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête :

- à **5330 Assesse**, Esplanade des Citoyens, 4 (Service Cadre de Vie) : uniquement sur rendez-vous, chaque jour ouvrable pendant les heures de service (de 8h30 à 12h et de 13h à 16h du lundi au jeudi) ou le lundi de 16h à 20h seulement sur rendez-vous pris au plus tard 24h à l'avance (083/63.68.57 - cadredevie@assesse.be).
- à **5590 Ciney**, rue du Centre 35 (Service Urbanisme) : du lundi au vendredi 9h à 12h et sur rendez-vous du lundi au vendredi après-midi (083/23.10.18 - urbanisme@ciney.be).
- à **5340 Gesves**, Chaussée de Gramptinne, 112 (Service Urbanisme) : Tous les jours (sauf mercredi) de 14h à 17h – Mercredi uniquement sur rendez-vous (083/67.03.35 – urbanisme@gesves.be).
- à **5360 Hamois**, rue du Relais, 1, 5363 Emptinne (Service Urbanisme) : du lundi au vendredi sur rendez-vous de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h (fermé le mercredi après-midi) - (083/61.52.34 - urbanisme@hamois.be).
- à **5370 Havelange**, rue de la Station, 99 (Service Cadre de Vie) : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h ; les mardis, possibilité entre 16h et 20h, uniquement sur rendez-vous pris 24 heures à l'avance (083/61.53.31 - ph.schoemans@havelange.be).
- à **5350 Ohey**, Place Roi Baudoïn, 80 (Service environnement) : uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30 (085/82.44.74 – bernard.hanquet@ohey.be).

Tout intéressé peut être obtenir des explications sur le projet auprès de Monsieur Christophe GILON, président de l'Association de projet – Place Roi Baudoïn, 80, 5350 Ohey.

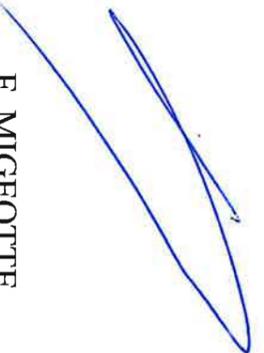
Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'une des Administrations communales mentionnées dans le délai mentionné ci-dessus, et ce jusqu'à la clôture de l'enquête, par courrier ordinaire, par télécopie, par courriel aux adresses mentionnées ci-dessus, ou remises au Service urbanisme de la commune de son choix.

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie doivent être datés et signés et les envois électroniques, identifiés et datés.

Ohey, le 20 juin 2023,
Pour le Collège communal,

Le Directeur Général,

Le Bourgmestre,



F. MIGEOTTE



C. GILON